

Chirurgie des cavités naso-sinusiennes

Qu'est-ce que c'est?

La chirurgie des cavités naso-sinusiennes se fait par voie endoscopique. Cette technique consiste à enlever la totalité de la tumeur en passant uniquement par les narines. On utilise pour cela une caméra et des outils spécialisés. Cette technique permet d'enlever la majorité des tumeurs.

Si l'endoscopie ne peut pas être réalisée, le ou la chirurgien-ne peut vous proposer une technique ouverte. Celle-ci consiste à pratiquer une incision près du nez et de la lèvre supérieure.

Quel déroulement?

L'admission à l'hôpital se fait en principe la veille de l'opération.

Le séjour à l'hôpital est de 2 à 14 jours, selon l'opération, l'extension de la chirurgie, et selon les surveillances particulières à réaliser après l'opération. La bonne évolution est estimée chaque jour pour envisager la possibilité de votre retour à la maison.

Avant l'intervention

Avant de vous conduire au bloc opératoire, vous recevez une prémédication, sous forme de comprimé. Elle a pour but de vous détendre.

Le médecin ou l'infirmier-ère anesthésiste vous accueille en salle d'opération. Il-elle met en place le ou les cathéters qui servent à pratiquer l'anesthésie générale. Les cathéters servent également à administrer les médicaments qui soulagent les douleurs après l'intervention. Selon la durée de l'anesthésie, une sonde urinaire peut éventuellement être installée.

L'opération

L'intervention dure entre 2 et 4 heures en moyenne. Cette durée dépend de la chirurgie réalisée. En fin d'intervention, le chirurgien met des pansements sous forme de mousse dans le nez. Ceux-ci ont pour objectif de diminuer les saignements post-opératoires et d'améliorer la cicatrisation.

Suites opératoires immédiates

A l'issue de l'opération, vous êtes transféré-e en salle de réveil pour 1 à 2 heures de surveillance.

Habituellement, vous pouvez vous lever le jour même de l'opération, au plus tard en début de soirée. Pour votre sécurité, et pour les contrôles d'usage lors de ce premier lever, vous êtes accompagné-e d'un-e infirmier-ère.

L'intervention présente-t-elle des risques?

Chaque intervention comporte des risques spécifiques qui vous sont expliqués par le ou la chirurgien-ne avant l'intervention.

Comment se préparer?

Les différents examens que vous réalisez permettent de définir le type de chirurgie adaptée à votre situation.

En vue de l'intervention, plusieurs consultations sont programmées en ambulatoire avant l'hospitalisation:

- une consultation avec le ou la chirurgien-ne ORL a pour but de vous expliquer les objectifs et les modalités de l'opération, la technique privilégiée, les suites et les éventuelles complications,
- une consultation avec l'infirmière référente du Centre des tumeurs ORL et cervico-faciales permet de préciser et compléter les informations, et de s'assurer que vous avez trouvé réponse à vos questions,
- une consultation avec un médecin anesthésiste a pour but de vous expliquer l'anesthésie, la prise en charge de la douleur après l'opération, et de prescrire la médication adaptée, en tenant compte de vos antécédents médicaux et chirurgicaux.

Médicaments

La prise de tout médicament influençant la coagulation sanguine doit être adaptée avant l'intervention. Et ce, qu'il soit prescrit pour un motif médical ou auto-administré. Ce point est discuté lors des consultations médicales en vue de l'intervention. Pensez à amener une liste à jour de tous vos médicaments le jour de cet échange.

Durant la semaine qui précède l'intervention, ne prenez pas de nouveau médicament sans en référer à votre médecin traitant, ou au médecin ORL de l'hôpital.

Alimentation et tabac

Vous pouvez garder vos habitudes alimentaires jusqu'à l'hospitalisation. Toutefois, si votre admission est programmée le jour même de l'opération, il vous est demandé d'être à jeun, c'est-à-dire de ne plus manger ni boire depuis minuit jusqu'à l'opération.

Pour éviter des complications respiratoires, il est par ailleurs impératif de cesser de fumer à partir de minuit la veille de l'opération.

Soins du corps et bijoux

Pensez à retirer vos bijoux avant de venir à l'hôpital.

Effets à prévoir

Pour le séjour à l'hôpital, pensez à prendre des affaires de toilette, une paire de pantoufles confortables, une tenue d'intérieur et tout effet personnel important pour vous.

Si vous prenez des médicaments de façon régulière, pensez à les emporter avec vous à l'hôpital, afin d'en disposer le cas échéant. L'équipe soignante vous donnera des précisions au sujet de leur prise durant votre séjour.

Que se passe-t-il après?

Afin de prévenir ou de détecter d'éventuelles complications, l'infirmier-ère et le médecin réalisent plusieurs surveillances durant l'hospitalisation. Ils contrôlent notamment:

- la mobilité oculaire, si vous avez une vision double ou des difficultés pour lire
- la présence d'écoulement de sang ou de liquide au fond de la gorge
- la température et la tension artérielle.

Contrôle de la douleur

Après la chirurgie endoscopique des sinus, des douleurs peuvent apparaître. Vous ressentez celles-ci à l'entrée des narines, au niveau des dents supérieures ou diffusément dans la tête. En prévention, un traitement contre la douleur est systématiquement donné. L'infirmier-ère vous demande régulièrement de mesurer l'intensité des douleurs, telles que vous les ressentez. Si celles-ci sont insuffisamment soulagées, le traitement peut être complété.

Sortie de l'hôpital

Votre sortie de l'hôpital est décidée par le-la chirurgien-ne en fonction de la bonne évolution de votre état de santé.

Le jour de votre sortie, vous recevez plusieurs documents:

- une ordonnance pour des médicaments antidouleurs, anti-inflammatoires,
- un certificat médical incluant un arrêt de travail de 2 semaines en moyenne.

Une consultation post opératoire est planifiée 7 à 10 jours après l'opération. Cette consultation a lieu à la policlinique ORL et permet la surveillance du site opéré. C'est aussi l'occasion de vous présenter la suite de vos soins et vous transmettre les résultats définitifs de l'analyse des tissus.

Quelle couverture par les assurances?

La chirurgie des cavités naso-sinusiennes est remboursée par l'assurance obligatoire des soins.

Contacts

Equipe médicale de la Consultation cervico-faciale
Secrétariat de la policlinique ORL
Tél. +41 21 314 27 11